



Date de génération de ce justificatif : 31/05/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## TACKSET – Constitution de société

Référence : L011749

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 19 août 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : TACKSET Siège : 50 cours de la  
Vilaine, 35510 CESSON SEVIGNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au  
Registre du commerce et des sociétés Capital : 104 307 € (apports en nature) Objet : -La  
prise de participation dans toutes sociétés ou organismes quelconques; l'acquisition de  
titres de sociétés et éventuellement leur vente; la gestion du portefeuille des titres  
souscrits ou acquis ; -L'exécution pour le compte de toute société des prestations de  
services en matière administrative, financière, informatique, comptable, commerciale, de  
gestion etc... -L'animation de la politique du groupe, conseil et assistance au  
management, – L'acquisition, la vente, la gestion, et la mise en location de tout bien  
immobilier. -La participation de la Société, par tous moyens, directement ou  
indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de  
création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits  
sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en  
location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition,  
l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Exercice  
du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de  
son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il  
possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Matthieu VANDAME, demeurant 50 Cours de la Vilaine 35510 CESSON SEVIGNE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes. POUR AVIS Le Président.

[Consulter cette annonce en ligne](#)